Rungis en correctionnelle pour discrimination raciale à l'égard d'un négociant

05/01/2011 à 16h43

La société Semmaris, qui gère le marché aux produits frais du Val-de-Marne et son directeur général adjoint ont été renvoyés en correctionnelle pour discrimination raciale envers un négociant d'origine maghrébine.

TF1.fr

(Merci à Marco)